

ZOOM sur...



L'Association des paralysés de France dans l'INDRE, Région Centre

Janvier à mars 2013 / n° 43

EDITO

Tout d'abord, je vous souhaite au nom du conseil départemental une très bonne année 2013 !

Cette année nous fêtons les 80 ans de l'Association des Paralysés de France et plusieurs évènements sont prévus.

Ainsi, nous vous donnons rendez-vous le 24 mai prochain, à la Salle des Fêtes de Belle-Isle à Châteauroux. La Délégation y tiendra son assemblée départementale, qui sera suivie par une soirée festive.

Quelques semaines plus tard, nous nous retrouverons pour l'assemblée générale de l'APF qui se tiendra à Chartres le 29 juin prochain. Pour cette occasion la délégation a prévu un transport par autocar au départ de Châteauroux. Nous comptons sur votre présence.

En 2013, un nouveau Schéma départemental va être élaboré par le conseil général. Nous avons dores et déjà attiré l'attention sur l'importance de prendre en compte les besoins des personnes vivant à domicile.

Parallèlement, nous sommes très attentifs à l'évolution des MDPH qui sera définie dans le nouveau volet de la loi sur la décentralisation.

Nous devons poursuivre notre mobilisation pour que le choix du lieu de vie soit respecté !

David Dechambre, Représentant départemental

PORTRAITS

P.4

- Amélie Richard s'engage au contact des adhérents.
- Rencontre avec François Magnier, invité permanent du Conseil départemental et membre de la Commission Nationale « Politique de la Famille ».

L'INCLUSION, UNE NOTION QUI FAIT BOUGER LES LIGNES

P.5

Le fil rouge du nouveau **projet associatif** de l'APF repose sur la notion d'**inclusion**. Quelle est cette notion ?

TRANSPORTS COLLECTIFS: LE POINT SUR L'OFFRE DANS L'INDRE

P.6

Le réseau **l'Aile Bleue** dispose sur certaines lignes de véhicules adaptés et peut affecter les véhicules sur les lignes en fonction des demandes.

Maltraitance: une antenne ALMA dans l'Indre

Soutenue par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, l'antenne indrienne d'ALMA - pour « **Allô maltraitance des personnes âgées et/ou handicapées** » est opérationnelle depuis fin 2012.

Une équipe d'écouterants est présente pour écouter les personnes, constituer ensuite un dossier et évaluer chaque situation, dans le respect des règles de confidentialité. Ensuite, une équipe de huit conseillers référents prend le relais pour, éventuellement, agir dans l'intérêt de la personne concernée. La maltraitance peut revêtir la forme de violences psychologiques, financières, de négligences actives ou passives, de violences civiques, médicamenteuses, physiques ou sexuelles.

Contact : Alma 36 - BP 81 - 36002 Châteauroux Cedex / Tél. 09 66 82 37 64 / Courriel : alma.36@orange.fr
Permanences le lundi et le jeudi, de 14 h à 17 h. Numéro national : 39 77 Internet : www.alma-france.org



Emploi: zoom sur l'UPTIH



L'Union Professionnelle des **Travailleurs Indépendants Handicapés** est une Association loi 1901, l'UPTIH a été créée en 2008 pour rassembler et représenter les travailleurs handicapés indépendants (TIH). On en recense en effet aujourd'hui environ

58 000 et le nombre de porteurs de projets en situation de handicap est en augmentation.

L'UPTIH peut intervenir aux différentes étapes qui jalonnent le parcours des travailleurs indépendants handicapés : développement d'un projet, création et mise en route de l'activité, démarches administratives. Elle apporte des conseils sur la création d'une entreprise ou d'une activité indépendante afin de

faciliter le passage de certains obstacles délicats. Une fois l'activité créée, le TIH peut bénéficier de l'accompagnement personnalisé d'un bénévole qui pourra lui apporter une aide dans les tâches courantes, un conseil quant aux modalités administratives et un soutien moral.

Parallèlement, l'UPTIH met en ligne les informations et les compétences de chaque TIH. Ils peuvent ainsi partager leurs expériences et leurs bonnes pratiques entre eux.

A travers son action engagée auprès des TIH, et sa volonté de diffuser leurs savoir-faire, l'UPTIH tient à sensibiliser les acteurs économiques et, de manière plus générale, la société.

Pour plus d'infos : <http://www.uptih.fr>

Emploi: l'Etat recrute

Fonction Publique d'Etat

Au même titre que les entreprises privées, toutes les administrations de la fonction publique d'Etat doivent appliquer la réglementation en matière de recrutement des personnes handicapées.

En matière de recrutement, aucune limite d'âge n'est opposée aux personnes reconnues travailleurs handicapés qui disposent de deux voies d'accès à la Fonction Publique : ① la voie du concours, selon les modalités de droit commun, avec possibilités d'aménagement des épreuves, ② le recrutement par la voie contractuelle pour une période d'un an. Les intéressés seront titularisés à l'issue de cette période sous réserve qu'ils remplissent les conditions d'aptitude pour l'exercice de la fonction.

Pour trouver des informations :

- Le portail de la Fonction Publique

<http://concours.fonction-publique.gouv.fr/pages/site/score/Score>

- Le Carrefour de l'Emploi Public (FIPHFP)

<http://www.carrefour-emploi-public.fr/>

- La Bourse Interministérielle de l'Emploi Public (BIEP)

<http://www.biep.gouv.fr/common/jobSearch>



Ministère de l'Economie, des Finances et du Commerce Extérieur, Ministère du Redressement Productif

Pour connaître les possibilités de recrutement, consultez régulièrement le site des concours et métiers du Ministère de l'Economie, des Finances et du Commerce Extérieur : <http://www.economie.gouv.fr/vous-orienter/par-besoin/mieux-connaître-metiers-ministere-concours>

Les recrutements par voie contractuelle proposés aux personnes handicapées sont également en ligne sur le site de la Cellule de Recrutement et d'Insertion socioprofessionnelle des Personnes Handicapées <http://alize.finances.gouv.fr/criph/>

Hommage



Raphaël Nicolas nous a quittés trop tôt puisqu'il est mort à 70 ans. Mais pendant 70 ans, il a fait bien des choses...

Il est devenu tétraplégique suite à un accident de voiture : il avait 20 ans. Il n'aurait pas du devenir tétraplégique mais c'est une mauvaise manipulation lors de l'accident qui a entraîné ces séquelles irréversibles.

Après son accident, il a passé deux ans au centre de rééducation à Fontainebleau puis il est rentré chez lui. Il s'occupait comme il pouvait.

Un jour, son père lui a dit qu'il devait soit travailler, soit retourner au centre de rééducation. A la suite de cela, il a eu un déclic. Il s'est investi professionnellement en reprenant la gérance d'une entreprise de vente de matériaux de construction à la suite de ses parents, entreprise employant 10 salariés.

Parallèlement à son activité professionnelle, il s'est mis à faire du sport. Il a commencé par le tennis de table où il a été champion d'Europe. Puis il a pratiqué le tir à la carabine à partir de 1973. Il a été 7 fois champion de France dans cette discipline. C'est également en 1973 qu'avec un groupe de personnes en situation de handicap (Nicole et Jacques Sarthon, Huguette Milton, Daniel Dupuis, Annie Lecointe, Georges Brunet, André Tribet), il crée une section handisport dans l'Indre, section dont il a pris la Présidence.

Il était également un fervent adepte du bridge et s'est largement impliqué dans le Club de Bridge de Châteauroux. C'est d'ailleurs grâce à lui que la Délégation est entrée en contact avec ce club et qu'un tournoi au profit de la Délégation a été mis en place.

Raphaël était également un passionné de nature. Malgré son handicap, il a parcouru la Brenne pour aller pêcher, écouter le brame du cerf, en s'aventurant sur des chemins privés...

Il a beaucoup voyagé, parcourant l'Europe, traversant l'Angleterre.

Son handicap n'a jamais constitué un frein à ses envies : il s'est toujours battu pour la vie, plaçant au second plan ses soucis.

C'était également un homme emprunt de culture, passionné de lecture, de peinture.

Lorsqu'ils pensent à lui, ceux qui l'ont côtoyé se remémorent toutes sortes d'anecdotes : de virées rocambolesques, de défis relevés, de voyages dans des conditions qui nous paraissent incroyables aujourd'hui.

A cette époque, les normes en matière d'accessibilité n'existaient pas. Chaque déplacement était une petite aventure pleine de péripéties.

Témoignage de Marie Fy,
Membre du Conseil départemental de la Délégation
et amie proche de Raphaël Nicolas.

Nouveauté adhésion 2013

Lors de l'Assemblée générale d'Auxerre en 2012, les adhérents ont décidé à la quasi-unanimité d'instaurer le principe d'une **cotisation familiale**.

Ainsi, depuis janvier 2013, il est possible aux personnes adhérentes membres du même foyer fiscal de bénéficier d'un tarif dégressif sur la base suivante :

- 20% de réduction sur l'adhésion pour deux adhérents au sein d'une même famille (soit 40 € au lieu de 50 €)
- 40% de réduction à partir de trois adhérents de la même famille (soit 45 € au lieu de 75 € pour trois adhérents, 60 € pour quatre...).

Cette cotisation familiale vise à donner aux familles toute la place qu'elles doivent avoir au sein de l'association et à permettre à chaque membre d'une même famille d'être reconnu comme un adhérent à part entière, tout en s'adaptant plus justement au budget des familles.

N'hésitez pas à nous contacter en Délégation si vous souhaitez bénéficier de cette possibilité.

Portraits

Amélie Richard s'engage au contact des adhérents

Après avoir réalisé plusieurs stages au sein de la délégation, Amélie a rejoint l'équipe de l'APF début décembre en tant que volontaire dans le cadre d'un service civique, pour une durée de 6 mois.

Elle a pour mission de créer un espace de documentation sur tout ce qui concerne la santé, le transport, l'accessibilité... mais aussi de prendre contact avec les adhérents pour connaître leur profil, leurs besoins

et leurs attentes vis-à-vis de la Délégation. Dans ce cadre, il est possible qu'elle vous contacte par téléphone afin de faire le point avec vous.

Elle est également disponible en délégation pour réaliser des recherches à la demande en matière d'aides techniques ou de réglementation.



Rencontre avec François Magner

Nous avons eu l'opportunité de nous entretenir avec **François Magner, adhérent et bénévole** au sein de notre délégation, qui participe au **Conseil départemental en tant qu'invité permanent**. Il est également impliqué au niveau national puisqu'il fait partie de la **Commission « Politique de la Famille »**, et a rejoint le groupe des proches et des aidants.

Étant à la retraite François nous a longuement développé les raisons de son implication au niveau national. Il nous raconte qu'ayant fait toute sa scolarité au sein d'établissements APF, il lui semble naturel de donner de son temps : pour lui c'est un « retour sur investissement ».

Il nous explique que le groupe « proches » se réunit une fois tous les deux mois, au siège de l'APF à Paris. L'ensemble des membres débattent d'un sujet choisi à l'avance par les représentants et les responsables de groupe. François nous confie que les principaux sujets abordés sont la question des retraites, du reste à charge, et du rôle des aidants. « Au fil de nos discussions nous essayons de faire bouger les choses » déclare-t-il.

Il poursuit en expliquant à quel point cela est réconfortant d'échanger avec des personnes ayant les mêmes préoccupations que lui et qui sont toutes des proches ou aidants d'un conjoint en situation de handicap.

Il conclut l'interview en nous confiant que même si ces rencontres sont fatigantes, il tient à y participer. François était également présent aux journées nationales des parents les 23, 24 et 25 Novembre 2012 à Poitiers.

Propos recueillis par Aurélie Gautier

Retour sur les Journées Nationales des Parents: « J'ai eu la chance d'assister aux Journées Nationales des Parents à Poitiers les 23-24-25 Novembre 2012 sur le programme « mobilisons nous et construisons une société inclusive ».

Après l'accueil des participants par les membres de la commission (JNP), nous avons assisté à la première élocution de Bruno Gaurier, conseiller politique auprès du CFHE (Conseil Français des personnes handicapées pour les questions Européennes).

Plus tard dans l'après midi, Mireille Prestini Directrice du CREAL Nord Pas de Calais (Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptées), est intervenue sur le sujet ; « Mettre en œuvre l'inclusion à partir d'un dispositif médico-social ».

La journée du samedi a débuté avec une table ronde autour d'un projet européen sur l'école inclusive, suivi d'une réflexion d'Albert Prévos (Inspecteur général de l'Education Nationale) : une explication simple dans un langage accessible par tous.

Le dernier jour a donné lieu à un récapitulatif et orientation des jours précédents, puis un échange avec les membres du Conseil d'Administration de l'APF présents, échanges nourris et très revendicatifs de l'assemblée. Puis ce fut le départ de chaque participant vers leur lieu de résidence.

Je conseille aux parents d'enfants en situation de handicap d'assister à ces journées qui leur sont dédiées : ces journées sont pleines d'enseignement et confirme que l'APF œuvre pour eux. »

François MAGNER

Dates importantes

Vendredi 24 mai: Venez fêter les 80 ans de l'APF avec la Délégation!

Et oui, voici déjà 80 ans que l'APF a été créée. En complément des différentes actions qui vont être mises en œuvre tout au long de l'année, nous nous retrouverons le vendredi 24 mai à la Salle des Fêtes de Belle-Isle. Nous tiendrons l'assemblée départementale de la Délégation, puis nous enchaînerons sur une soirée festive au cours de laquelle nous soufflerons ensemble nos quatre-vingt bougies.



Samedi 29 juin: Réservez votre place pour l'Assemblée générale de l'APF à Chartres!

C'est Chartres qui aura le plaisir d'accueillir la prochaine Assemblée Générale de l'APF, le samedi 29 juin. Ce sera l'occasion pour les adhérents et donateurs de la région de participer à ce temps fort de la vie associative. Pour ce faire, la Délégation a d'ores et déjà réservé un autocar accessible d'une quarantaine de places, qui prendra en charge gratuitement votre transport au départ de Châteauroux. Un système de navettes et de covoiturage pourra être organisé en complément.

Réservez dès maintenant cette date. Vous pouvez dès à présent vous inscrire auprès de la Délégation.

L'inclusion: une notion qui fait bouger les lignes

Le fil rouge du nouveau projet associatif de l'APF repose sur la notion d'inclusion.

Quelle est cette notion? Est-ce un mot de plus pour dire les choses ou bien le révélateur que l'A.P.F. souhaite une fois de plus faire évoluer la société? C'est bien sûr cette dernière hypothèse qui est la bonne.

Mais c'est quoi exactement l'inclusion? Je ne vais pas jouer au sociologue pour donner une définition savante, je vais simplement vous partager ce que j'en ai compris, ou plutôt ce que je ressens de cette notion. D'abord une confiance, la première fois je me suis dit: « ça y est on nous » ponds » un nouveau truc pour dire ce que nous voulons et demandons depuis des dizaines d'années: être reconnu comme citoyen à part entière ».

Et puis j'ai écouté, j'ai lu et voilà ce que je ressens: c'est vrai que ce qui est inclus fait partie à part entière du tout - si nous sommes inclus dans la société il est évident que nous n'avons pas besoin de demander d'être reconnu, nous sommes dedans, inclus dans la société, c'est ce que nous trouvons en reprenant la définition du mot.



L'inclusion est l'action d'inclure quelque chose dans un tout ainsi que le résultat de cette action. L'évolution est de taille car même en demandant l'intégration, nous avons acté que nous étions en dehors et que nous voulions « entrer ». Donc en travaillant à la mise en œuvre du projet associatif nous devons faire, une fois encore, notre propre révolution, mais aussi susciter et accompagner celle de la société toute entière.

Vous pouvez vous demander quel est le lien entre la lutte contre l'isolement et la notion d'inclusion. Et bien j'ai envie de vous lire la définition qu'en donne un canadien de la Laidlaw Foundation (Toronto, Canada): « L'inclusion sociale consiste à faire en sorte que tous les enfants et adultes aient les moyens de participer en tant que membres valorisés, respectés et contribuant à leur communauté et à la société... ».

Dans ce cadre, l'inclusion reposerait sur cinq pierres angulaires, qui sont: « la reconnaissance valorisée, les opportunités de développement humain, l'implication et l'engagement, la proximité, le bien être matériel ».

Donc si j'ai bien compris, l'inclusion, c'est permettre à chaque membre de la société d'être valorisé, respecté et permettre aussi à contribuer à la vie de notre société. Cela ne peut se faire que si les moyens de lutter contre l'isolement sont inclus dans la vie de tous les jours, par exemple en ce qui concerne les transports, la scolarité, le travail, l'accès à tout pour tous.

C'est ce défi que le conseil départemental, avec vous, va s'efforcer de relever.

Françoise Guillard-Petit,
Membre du Conseil Départemental

Solidarité & Aide alimentaire

Dans le cadre d'un partenariat avec la Banque Alimentaire de l'Indre, la Délégation APF de l'Indre est désormais en mesure de proposer pour ses adhérents, une distribution de produits alimentaires de première nécessité. Cette aide ponctuelle s'adresse aux personnes dont les revenus se situent en-dessous du seuil de pauvreté, où rencontrant des difficultés temporaires. Une contribution symbolique sera demandée à chaque bénéficiaire. Tous les adhérents intéressés par cette action sont priés de se faire connaître rapidement auprès de la délégation. Un bénévole prendra alors contact avec eux pour étudier toutes les modalités de mise en place.



Transports collectifs: le point sur l'offre dans l'Indre

Les services fixes des lignes régulières

Le réseau **L'Aile Bleue** dispose sur certaines lignes de véhicules adaptés et peut affecter les véhicules sur les lignes en fonction des demandes. La montée comme la descente se fait au niveau des arrêts matérialisés du réseau. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire. Toutefois, si vous vous déplacez en fauteuil roulant manuel ou électrique et que vous souhaitez utiliser le service de bus dans le département, il est préférable de contacter au préalable l'opérateur afin de vous assurer que votre transport pourra être assuré dans de bonnes conditions (horaires, accessibilité du véhicule et adaptation du véhicule en fonction du type de fauteuil).

Billet unitaire : 2€ - Possibilité de carte 10 trajets ou d'abonnements.

Renseignements auprès de STI Centre au 02 54 08 55 60.



Les services à la demande

Téléphonez on vous transporte est un service de transport mis en place sur les lignes régulières du réseau L'Aile Bleue, qui dispose de minicars équipés pour le transport de personnes à mobilité réduite. Accessible à tous sur réservation, cette offre permet de se déplacer à la journée et à la demi-journée toute l'année y compris pendant les vacances scolaires, sur la base d'horaires préétablis. Vous pouvez utiliser l'arrêt matérialisé du Réseau L'Aile Bleue, ou, si vous le souhaitez, le minicar peut venir vous chercher à votre domicile : il suffit de le préciser lors de la réservation. De même, vous pouvez également être déposé où vous le souhaitez à l'arrivée. Votre retour est organisé de la même façon (montée et descente au point d'arrêt ou au lieu de votre choix).

Les réservations se font par téléphone au 0800 77 86 21, au moins trois heures avant le départ ou la veille : une hôtesse vous renseigne, enregistre votre réservation et vous communique l'heure de passage à l'arrêt choisi. Pour effectuer votre inscription, il vous suffit de remplir le formulaire disponible sur le site internet : <http://www.tdi-info.fr/sad.php> (il peut également vous être envoyé sur demande). Une fois votre inscription validée, votre « Numéro Client » vous sera communiqué par voie postale.

Billet unitaire : 2€ - Possibilité de carte 10 trajets ou d'abonnements.



Opérations ressources

Partenariat avec Leclerc Culture: une belle réussite !

Plus de 35 bénévoles se sont relayés tout au long du mois de décembre pour réaliser les paquets cadeaux au sein de l'enseigne castelroussine « Leclerc Culture » : une implication sans faille et une très belle mobilisation qui nous ont permis d'honorer notre engagement. Au final, cette opération a permis de rassembler 3 720 € qui vont contribuer au financement de nos actions de lutte contre l'isolement.

Merci au Directeur de Leclerc Culture et à son équipe pour nous avoir fait confiance et pour son accueil. Merci également à tous ceux qui nous ont apporté un soutien en réalisant un don. Merci à Marie-Hélène qui a organisé, planifié et coordonné cette action, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette action.



Annonce logement adapté

Location appartement sur la commune de Cluis, centre ville. Appartement de 80m², refait à neuf, de plein pied avec une petite courette comprenant 1 salle à manger / salon, 1 cuisine, 1 chambre, salle de bain avec toilettes adaptées, local poubelle. Loyer : 370 €

Sorties à venir

Jeudi 14 février : visite du Musée Laumônier de la locomotive à vapeur à Vierzon.

Carrefour ferroviaire depuis 1847, Vierzon rend hommage à la locomotive à vapeur qui fut l'une des ambassadrices de notre patrimoine industriel. Ce musée initié par un passionné, Raymond LAUMÔNIER, autrefois ancien roulant et ancien chef du dépôt de Vierzon, retrace toute l'épopée de cette fabuleuse mécanique et des "gueules noires" à travers dessins et photos, lanternes, pièces en bronze, affiches, modèles réduits escortés de poèmes à lire sans hâte... Vous serez séduit par ce lieu empreint de souvenirs et d'histoire.

Coût: 5 €, comprenant transport au départ de Châteauroux et entrée.

Jeudi 7 mars : découverte de la grange pyramidale de Vailly sur Sauldre.

La particularité de ces granges, c'est qu'elles n'ont pas de mur porteur : les pans s'appuient simplement sur des poutres qui se rejoignent en un faitage pointu. Quatre poutres reliées par un faisceau, on ne peut imaginer conception plus simple. Bien caché dans nos bouchures, nous avons un trésor ancien, un patrimoine architectural agricole sauvé de l'oubli. Les granges sont la mémoire du pays et de ses traditions paysannes. Aujourd'hui il en reste une trentaine, toutes propriétés privées. Celle de Vailly-sur-Sauldre datée du 15^{ème} siècle a été démontée, déplacée puis remontée pour servir de grange témoin.



Coût: 14 €, comprenant transport au départ de Châteauroux et entrée.

Jeudi 14 mars : visite du Musée de la Poterie des Archers Le Chatelet.

Au cœur du village des Archers, pénétrez dans la maison du dernier potier traditionnel, Jean-Louis Manigault, qui cessa son activité en 1943.

Vous découvrirez une reconstitution de son habitation, son atelier typique du XIX^{ème} siècle, ainsi que le four de cuisson à flammes renversées. Visites, ateliers, journées pédagogiques vous sont proposées. Chaque année, une nouvelle exposition vous permet d'observer le travail d'autres potiers du Berry.

Coût: 11,50 €, comprenant transport au départ de Châteauroux et entrée.

Jeudi 4 avril : visite, dégustation et déjeuner au Château de Nitray.

Château renaissance du 16^{ème} siècle classé monu-



ment historique, dans un parc de 43 hectares clos.

Visite de la chapelle et du Pigeonnier seigneurial.

Visite des chais et des caves avec explication des vinifications, les écuries, les salles de réception, les chais, le four à pain et les jardins.

Dégustation de 5 vins. Le Menu du Château est servi en buffet.

Coût: 35 €, comprenant transport au départ de Châteauroux, visite et étape gourmande avec apéritif, dégustation, déjeuner et visite.

Jeudi 18 avril : visite du domaine apicole de Chézelles et déjeuner au restaurant « Le Chézellois »

Situé en Berry, dans le département de l'Indre, à proximité de Châteauroux, Chézelles bénéficie d'une grande diversité botanique, de fleurs cultivées et sauvages, et de zones de prairies et de forêts, notamment autour du parc naturel régional de la Brenne. Ajoutons à cela un climat tempéré, et voici toutes les conditions naturelles réunies pour faire de Chézelles un haut lieu de l'apiculture française.

Coût: 8 €, comprenant transport au départ de Châteauroux et entrée. Déjeuner en supplément.



ATELIERS EN DELEGATION

Atelier cuisine

2^{ème} et 4^{ème} mardi de chaque mois

Préparation du repas,
puis déjeuner en commun
Participation de 6,50 €.

Atelier créatif

Chaque mardi après midi: création de cartes, éléments de décoration...

SPORT ET HANDICAP

Samedi 23 mars 2013

Journée Handicap & Activités nautiques à la piscine à vague de Châteauroux



Dimanche 7 avril 2013

Randonnée Départementale pour tous de l'UFOLEP à Châtillon sur Indre

Mercredi 8 mai 2013

Marche UFOLEP organisée par l'US Poinçonnet Cyclo. Circuit adapté fauteuil

Mercredi 22 et jeudi 23 mai

Hondicap Foot à La Berrichonne

Jeudi 30 mai 2013

Journée Hand'iss à Issoudun

Samedi 1er juin 2013

Randonnée pour tous du Comité Départemental de Randonnée Pédestre à Déols

Vendredi 7 juin 2013

Journée Handiférence à Déols

Jeudi 20 juin 2013

Journée Inter Etablissements organisée par la MAS UGE-CAM/EQUIDIF36 au pôle de l'âne et du cheval de Lignières de 9h à 17h.

Gratuit et ouvert à tous.

Balades en calèche sur place.

MANIFESTATIONS APF

Samedi 23 février 2013

Tournoi de bridge au Bridge Club de Châteauroux

Samedi 23 mars 2013

Vente de galettes aux pommes de terre sur la Marché de la Place de la République à Châteauroux

Vendredi 12 avril 2013

Concours de belote au Centre socio-culturel de Déols



Vendredi 24 mai 2013

Assemblée départementale de la Délégation et Soirée festive pour les 80 ans de l'APF



Samedi 29 juin 2013

Assemblée générale de l'APF à Chartres

ACCUEIL EN DELEGATION

Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le vendredi et après 17h sur rendez-vous

PROCHAINES PERMANENCES

MDPH Châteauroux
De 14h à 16h

- Vendredi 15 février
- Vendredi 15 mars
- Vendredi 19 avril
- Vendredi 17 mai
- Vendredi 21 juin
- Vendredi 19 juillet

ISSOUDUN / Espace Jardon
De 14h30 à 16h30

- Vendredi 11 janvier
- Vendredi 8 février
- Vendredi 8 mars
- Vendredi 5 avril
- Vendredi 3 mai
- Vendredi 7 juin
- Vendredi 5 juillet

LE BLANC / Salle Carnot
De 14h à 16h

- Mardi 8 janvier
- Mardi 19 mars
- Mardi 7 mai
- Mardi 9 juillet

Bulletin d'information Siège National
Association des Paralyés de France
17, boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris

Délégation Départementale de l'Indre
Directeur de la Publication : Sarah Etiève
Rédaction: David Dechambre, Sarah Etiève, Aurélie Gauthier,
Françoise Guillard-Petit, Chantal Verdy
Mise en page du journal : Chantal Verdy et Sarah Etiève
Tirage: Délégation APF de l'Indre

ZOOM de l'Indre n° 43 / Janvier 2013

Crédits photos : APF 36

Dépôt légal 3ème trimestre 1996